

LE Piémontais

BULLETIN MUNICIPAL

Automne 2011

Vol. 12, n° 2

À L'INTÉRIEUR...

MOT DU MAIRE 2

ADMINISTRATION
ET TRAVAUX PUBLICS 3

URBANISME ET
ENVIRONNEMENT 4-5

LOISIRS 6-19

Mot du maire



Dans le cadre du programme de classification horticole des fleurons, Piedmont a été classée 3 fleurons pour les années 2009-2010-2011. La municipalité veut obtenir lors de sa prochaine évaluation en 2012, 4 fleurons. Avec l'appui de la population et la mise en place d'initiatives, Piedmont veut s'assurer de gravir un échelon supplémentaire.

En 2011 et 2012, la Municipalité de concert avec ses citoyens poursuivra ses efforts pour l'embellissement de son territoire, ce qui aura pour conséquence d'améliorer la mise en valeur de notre patrimoine paysager.

Nous vous encourageons à fleurir votre propriété afin que nous puissions réaliser notre objectif de 4 fleurons pour la prochaine inspection.

Clément Cardin, maire

Administration – Travaux publics

PAIEMENT DE TAXES

Nous vous rappelons que vous devez acquitter votre troisième et dernier versement de taxes municipales pour le 1^{er} septembre prochain.

VENTE DE GARAGE

Notre réglementation permet aux propriétaires désirant effectuer une vente de garage à leur domicile, de tenir cet événement durant la fin de semaine de la Fête du Travail.

Certaines conditions s'appliquent :

- Le matériel exposé doit être situé à l'intérieur des limites de la propriété;
- Les heures de vente sont de 9 h à 18 h;
- Se procurer un permis au coût de 25 \$.

VOS ÉLUS

Dès la prochaine parution du bulletin Le Piémontais, à tour de rôle, un échevin écrira un court texte sur son rôle au sein du Conseil municipal.

PONT GAGLIÉSI

Au début de l'été, Monsieur Norman MacMillan, Ministre délégué aux Transports, nous a assuré que la construction du nouveau pont Gagliési avait été inscrite au programme d'infrastructures pour l'été 2011.

Les travaux ont donc commencé au début du mois d'août et se termineront à la fin du mois de novembre. Pendant la durée des travaux, la circulation ne devrait pas être perturbée, puisque les utilisateurs pourront toujours emprunter le pont actuel qui ne sera démolie qu'à la toute fin des travaux.



CUEILLETTE DE BRANCHES

La Municipalité tient à vous rappeler que la **dernière collecte de branches** aura lieu en octobre. Vos branches devront avoir été placées en bordure du chemin au plus tard, pour le 3 octobre. Après cette date, les branches ne seront plus ramassées. Vous devrez aller les porter à l'Écocentre.

INSTALLATION – VANNE DE RÉDUCTION D'EAU

Tout propriétaire dont l'immeuble est relié au service d'aqueduc municipal, doit installer à son entrée d'eau, une vanne de réduction de pression afin de maintenir une pression maximale de 55 P.S.I.

TROTTOIR

La Municipalité a construit un trottoir sur le chemin de la Gare, ce qui permettra à tous ceux qui doivent se rendre à pied vers St-Sauveur, de le faire de façon sécuritaire.

PROGRAMME D'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Au début du mois septembre des techniciens vérifieront les bornes d'incendie. Nous devons nous assurer du bon fonctionnement de celles-ci dans l'éventualité où un incendie devait survenir.



RAPPEL – ARROSAGE DES PELOUSES

Nous vous rappelons qu'il est **défendu d'utiliser toute forme d'arrosage mécanique**, à l'exception de l'horaire suivant : entre 20 h et 23 h, selon votre numéro civique.

- Numéros civiques pairs : les journées paires de chaque mois
- Numéros civiques impairs : les journées impaires de chaque mois

ÉCO-MARCHÉ

Comme l'an passé, il y aura tenue d'un **éco-marché à la Gare de Piedmont**. Les dates à retenir sont : 14, 21 et 28 août 2011 – 4 et 11 septembre 2011. De 9 h à 13 h. Bienvenue à tous !

COMITÉ HORTICOLE

Les membres du Comité consultatif en environnement sous la gouverne de Madame Élisabeth Vézina ont mis en place un comité horticole. Ce comité portera le nom de « **Société d'Horticulture et d'Écologie du Grand Jardin Vert** ». Toute personne intéressée à faire partie de ce comité, peut communiquer avec Madame Danielle Drapeau au bureau de la Municipalité au 450 227-1888, poste 228.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Par le biais du concours Villes et Villages fleuris, la Municipalité veut reconnaître les efforts de ses citoyens et commerçants à fleurir et embellir leur propriété. Dans la semaine du 22 août, nos juges, appareils photos en mains, sillonneront les rues de Piedmont **à la recherche des plus beaux aménagements**. Les gagnants, gagnantes seront connus à la fin du mois. Les catégories sont les suivantes :

Résidentielle unifamiliale • Résidentielle multifamiliale • Commerciale

SEMAINE D'EMBELLISSEMENT

N'oubliez pas que la semaine du 17 au 21 octobre prochain sera la dernière semaine d'embellissement. Lors de cette semaine, la Municipalité mettra en service des **équipements pour ramasser tous les déchets**, à l'exception des matières de construction.

RAPPEL – RÉSIDUS VERTS

Nous vous rappelons que le Centre Mironor n'accepte plus les résidus verts mis dans des sacs de plastique. **Vous devez donc déposer vos résidus verts et les feuilles dans des sacs de papier recyclé avec logo de la municipalité, ou encore les déposer dans un bac exclusivement dédié aux résidus verts**. Vous pouvez vous procurer les sacs de papier recyclé, à l'Hôtel de Ville au coût de 0,50 \$/unité, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Loisirs

Table des matières

Inscriptions, visite au salon des métiers d'art, hockey pour les jeunes, passes pour l'accès au Parc linéaire, cardio Plein Air	7
Suivi de la politique de soutien à l'élite	8-9
Vélo à notre santé	10
Les journées de la culture, spectacle de Noël	11
Programmation des cours	12-14
Entente intermunicipale	15
Université du 3 ^e âge	16-17
Bibliothèque	17-18
CACI	19



Loisirs

Inscriptions

INFORMATIONS IMPORTANTES

Admissibilité

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus et devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

Remboursement

En cas d'annulation d'une activité, les personnes inscrites seront remboursées en totalité. Par contre, toute personne annulant sa participation à une activité ne sera remboursée sous aucune considération. **Les prix des inscriptions peuvent changer sans préavis.**

Visite au Salon des métiers d'art de Montréal

Mardi, 6 décembre 2011

Départ de la Gare de Piedmont à 9 h.
Retour à Piedmont vers 17 h 30.

Coût

15 \$ par personne, places limitées.
Inscriptions au Service des loisirs.

Hockey pour les jeunes

À LA PATINOIRE DE LA GARE

Québec en forme renouvellera à nouveau l'activité de hockey sur glace l'hiver prochain. De plus amples détails suivront dans la parution du Piémontais du mois de décembre.



Passes pour l'accès au Parc linéaire

SAISON POUR LE SKI DE FOND (HIVER 2012)

Les résidents de Piedmont pourront se procurer des passes pour l'accès au Parc linéaire. Nous vous invitons à communiquer à nos bureaux pour connaître la période de la vente ainsi que le coût de ce laissez-passer.

Cardio Plein Air à la Gare de Piedmont

UN GYM À CIEL OUVERT

Surveillez la publicité dans les journaux locaux.





Suivi de la politique de soutien à l'élite pour les jeunes Piémontais

Cette politique a pour mission de reconnaître la participation ainsi que les performances de jeunes citoyens de Piedmont dans différentes disciplines sportives reconnues sur la scène régionale, provinciale et internationale. Toute collectivité est fière de supporter, d'appuyer et de mettre en lumière ces performances élitaires. Le niveau d'excellence et le degré atteint reflète un bel exemple de persévérance et de courage. Ces jeunes, par leur marque et leur quête, donnent un sens à notre communauté et sont de beaux exemples pour notre futur.

OBJECTIFS

À la suite de divers critères d'évaluation, les bourses seront attribuées aux citoyens qui se seront démarqués dans le milieu sportif de deux façons :

1. la réalisation de performances sportives
2. la participation à des événements sportifs reconnus et de hauts niveaux

La reconnaissance des efforts entrepris tout au long du processus d'entraînement et la poursuite de l'excellence.

Supporter ces jeunes dans la continuité à se démarquer et mettre en place des actions pour la reconnaissance de leur cheminement.

Favoriser un sentiment d'appartenance à la communauté et créer des exemples pour la collectivité.

IMPORTANT

Les bourses remises n'ont pas comme objectif un soutien financier destiné à des projets mais bien à la reconnaissance de l'excellence sportive.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être résident de la Municipalité de Piedmont (résidence principale à Piedmont).
- Les bourses s'adressent uniquement aux individus. Ne sont pas éligibles, les groupes, les organismes, les équipes sportives.
- Être inscrit à temps plein dans un programme reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec.
- L'âge minimum d'éligibilité à cette politique est fixé à 12 ans (avoir 12 ans au 31 décembre de l'année en cours). L'âge maximum est fixé à 25 ans. Par contre, le comité se réserve le droit d'analyser une demande à la pièce dans un cas exceptionnel.
- Les demandes devront être conformes à la liste des disciplines sportives. Pour prendre connaissance de cette liste vous pourrez consulter tous les détails de cette politique sur notre site Internet.

REMISE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être admissible, le candidat devra fournir ce qui suit (le formulaire de demande complété et signé devra être déposé avant la date limite avec les pièces jointes suivantes) :

- Une lettre ou confirmation de l'entraîneur ou du répondant de l'athlète.
- Une lettre du candidat démontrant ses perspectives, ses motivations et ses objectifs.
- Une copie du bulletin scolaire.
- Une copie de la preuve de résidence.

La date limite pour remettre une demande est le dernier vendredi du mois de septembre de chaque année.

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE

- Remise de la demande au Service des loisirs de la Municipalité de Piedmont, ensuite la demande sera acheminée au comité.
- Analyse du dossier du candidat par le comité.
- Recommandation du comité de sélection au conseil municipal.

ANALYSE DU DOSSIER ET SUIVI DE LA DEMANDE

Important : la demande sera analysée en présence de tous les documents requis. Dans le cas contraire, la demande sera automatiquement rejetée.

Une fausse information ou déclaration entraînera l'annulation du dossier.

La Municipalité de Piedmont s'engage à mettre fin à ce programme en tout temps. La Municipalité de Piedmont via son comité de sélection a le mandat et pouvoir de faire l'analyse des dossiers et de déterminer les montants des bourses qui seront accordés selon la sélection des gagnants. Il se peut qu'une demande de candidature soit refusée ou ne reçoive aucune bourse.

Vélo à notre santé

Dimanche, 11 septembre 2011

12^E ÉDITION – OBJECTIF DE 250 000 \$

Au profit de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

OBJECTIF 2011

250 000 \$ pour l'achat d'équipements spécialisés pour le département d'orthopédie. Depuis 2000, c'est **plus de 1,6 million** de dollars qui a été amassé grâce à vélo à notre santé!

BREVE DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Parcours pour tous les types de cyclistes

Un choix de 6 parcours sur le magnifique Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord ». Chacun choisit le parcours qui lui convient et s'inscrit via son équipe ou sur le site Internet. Le matin de l'événement, les autobus vous attendent à la Place de la gare de Saint-Jérôme. Chacun monte dans l'autobus qui l'amènera au point de départ du parcours choisi. Cyclistes et vélos sont transportés avec soin.

COÛT DE L'INSCRIPTION

Les frais diffèrent selon le choix de la randonnée. Forfait avec programme de récompenses très intéressant – **visitez notre site Internet pour connaître tous les détails.** Peu importe le parcours choisi, tout le monde peut amasser des dons. Plus vous amassez des dons, plus Sports Experts vous récompense! L'activité vélo la plus payante de la région.

LES BALADES DU NORD

Transport en autobus optionnel mais disponible sur place le dimanche matin entre 9 h et 11 h.

Forfait : 20 \$ incluant le t-shirt.

(passeport de l'événement)

De Sainte-Agathe à Saint-Jérôme : 50 km

De Sainte-Adèle à Saint-Jérôme : 25 km

BALADE DU SUD

Le seul parcours qui n'offre pas de service d'autobus.

Forfait : 20 \$ incluant le t-shirt.

(passeport de l'événement)

De Blainville à Saint-Jérôme : 16 km (32 km aller-retour)

LES DÉFIS MOYENS : DISTANCE ET DONS

Forfait : 25 \$ incluant le t-shirt, le transport en autobus et le lunch.

Dons : amasser 200 \$ de dons obligatoire, remise de 40 \$ de Sports Experts.

De Labelle à Saint-Jérôme : 107 km

De Saint-Faustin à Saint-Jérôme : 70 km

GRAND DÉFI : DISTANCE ET DONS

Départ en autobus le samedi

Forfait : 100 \$ incluant le t-shirt, transport en autobus, nuitée, petit-déjeuner et le lunch le dimanche.

Dons : amasser 900 \$ de dons obligatoire, remise de 180 \$ de Sports Experts + maillot. De Mont-Laurier à Saint-Jérôme : 200 km en 1 jour ou 2 jours (départ vers Mont-Laurier le samedi, voir détails).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

www.veloanotesante.com

Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme
Adresse civique : 185, rue Durand à Saint-Jérôme
450 431-8484, poste 1
christiane.lavigne@cdsj.org



Les journées de la culture 15^e anniversaire

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

1^{er} et 2 octobre 2011

Salle Polyvalente et Gare de Piedmont

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2011

En permanence

Exposition de toiles d'artistes de la région et Société d'Histoire et de Généalogie des Pays d'En Haut

10 h 30

Spectacle pour enfants Conte d'automne « L'Épouvantail Ficello s'est mis les pieds dans les plats. »

10 h à 13 h

Caricaturiste

14 h à 16 h

Conférence avec Madame Pauline Vincent « L'Ordre de la Jacques-Cartier »

DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011

En permanence

Exposition de toiles d'artistes de la région et Société d'Histoire et de Généalogie des Pays d'En Haut

10 h à 12 h

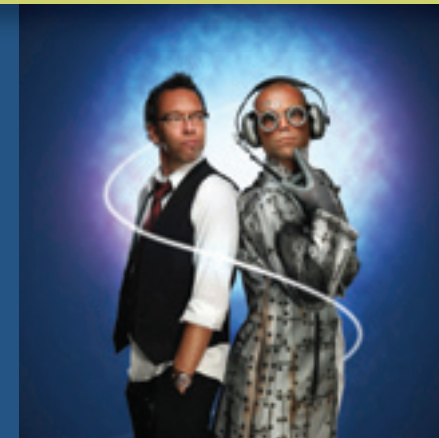
Bricolage pour enfants avec Madame Céline Desjardins

10 h à 14 h

Maquillage pour enfants

10 h à 13 h

Caricaturiste



Spectacle de Noël pour toute la famille

FREDO LE MAGICIEN

Dimanche 27 novembre 2011 à 10 h 30

Salle Polyvalente de la Gare

Distorsion

Le temps passe, les minutes s'écoulent, les secondes, elles, ne savent plus où donner de la tête... Imaginons un lieu insolite où ces mêmes secondes ont décidé de s'arrêter l'instant d'une visite... Un magicien téléporté en plein cœur de ce lieu décide de donner libre cour à son imagination le temps d'offrir à un public venu d'ailleurs une représentation où tout peut arriver. Aidé de Disto, un étrange mais sympathique DJ, Fredo le magicien enfile, un à un les numéros de magie du spectacle qu'il était en train d'élaborer, chez lui, dans une autre dimension...

Le magicien que vous pouvez maintenant voir sur tous les écrans des cinémas CINÉPLEX partout au CANADA vous fera basculer du réel à la folie!

IMAGINEZ l'expérience!

Bienvenue à toute la famille et c'est gratuit!

Cours — Automne 2011

SESSION DE FUSION PILATES, ÉQUILIBRE ET ZUMBA – RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET ABDOMINAL

Session à compter du 26 septembre au 18 novembre 2011 (session de 8 cours)

Horaire

- Lundi
 - 9 h à 10 h : Zumba
Danse entraînement au rythme endiablé
 - 17 h 30 à 18 h 30 : Entraînement
Force, cardio, fesses de fer et abdominaux pour tous.
- Jeudi
 - 9 h à 10 h : Zumba
Danse entraînement au rythme endiablé
 - 17 h 30 à 18 h 30 : Entraînement
Force, cardio, fesses de fer et abdominaux pour tous.

Les gens peuvent s'inscrire en tout temps pendant la session.

Coût

- 1 fois par semaine
Résident : 95 \$ et non-résident : 105 \$
- 2 fois par semaine
Résident : 150 \$ et non-résident : 160 \$

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Endroit

Salle communautaire de l'hôtel de ville

Informations et inscriptions

Lise Doyon, 450 675-1812 (cell.)
ou 450 224-2251

TAI CHI, MÉDITATION ET ÉTIREMENTS

Sessions de septembre à octobre et de novembre à décembre 2011

Horaire

- Mardi (6 septembre au 25 octobre 2011)
- 19 h à 20 h 15
- Mardi (1^{er} novembre au 13 décembre 2011)
- 19 h à 20 h 15
- Jeudi (8 septembre au 27 octobre 2011)
- 10 h 45 à 12 h
- Jeudi (3 novembre au 15 décembre 2011)
- 10 h 45 à 12 h

Les gens peuvent s'inscrire en tout temps pendant la session.

Coût

120 \$/session une fois par semaine

Endroit

Salle communautaire de l'hôtel de ville

Description

L'École de Tai Chi libre se spécialise dans la pratique d'un tai chi thérapeutique visant essentiellement la compréhension du phénomène des stress accumulés dans l'organisme et l'apprentissage de différents moyens pour s'en délivrer. Mouvements doux et apaisants équilibrant le système nerveux. Mouvements lents dans une ambiance de méditation pour ralentir son rythme et mieux respirer. Étirements spécifiques pour l'hygiène du dos. L'ensemble de ces trois techniques procure un mieux-être physique, mental et émotionnel.

Professeur

Michèle Gendron, de l'École de Tai Chi libre

Informations et inscriptions

Michèle Gendron, 450 712-6834

NOUVEAUTÉ COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE

Offert aux personnes de 60 ans et... mieux!
Avec Lyne Picard

Horaire

- Mardi (20 septembre au 6 décembre 2011)
- 10 h 45 à 11 h 45

Durée

1 heure

Coût

- Résident : 55 \$
 - Non-résident : 68 \$
- Rabais de 5 \$ par participant applicable pour le cours de gymnastique douce si vous vous inscrivez pour le cours Vita forme.

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Endroit

Salle polyvalente de la Gare de Piedmont
Porte-ouverte pour le premier cours seulement.

Description

Il s'agit d'un programme léger d'activité physique combinant différentes approches de gymnastique douce dont, des étirements, des exercices respiratoires (incluant la thérapie par le rire) et des techniques de relaxation variées. En bref, les exercices sont exécutés en position debout ou assise et sont accompagnés d'une musique douce et inspirante. Le programme a pour but d'améliorer la mobilité des articulations et du dos, d'accroître la flexibilité, de gérer son stress plus efficacement et de contribuer à la qualité de sa digestion et de son sommeil.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES « BRICO RÉCUP »

Session du 23 septembre au 25 novembre 2011

Horaire

- Vendredi
 - 18 h à 19 h 15 (5-6-7 et 8 ans)
 - 19 h 30 à 20 h 45 (9-10-11 et 12 ans)
- Nombre minimum et maximum par atelier

Coût

Résident : 70 \$
Non-résident : 77 \$

Le matériel est inclus. Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Endroit

Salle communautaire de Piedmont

Description

Les participants doivent obligatoirement apporter une chemise, un tablier ou un sarrau. Les ateliers porteront sur le dessin, la peinture, le bricolage, la récupération et la sculpture. Voici quelques thèmes qui seront abordés : animaux, festival des couleurs, folie automnale, espèces en voie de disparition, l'Halloween et Noël.

Professeur

Céline Desjardins

Informations et inscriptions

Service des loisirs



Photo : Rémy Folsy

KARATÉ

Session du 7 septembre à décembre 2011

Style : Shorinjiryu Shindo

Horaire

- Lundi
 - 19 h à 20 h – débutants
 - 19 h à 20 h 30 – avancés
- Mercredi
 - 18 h à 19 h – débutants
 - 19 h à 20 h – avancés

Coût

50 \$ par mois
(deux fois par semaine)

Endroit

Salle communautaire de l'hôtel de ville

Description

L'apprentissage du karaté est un excellent moyen de s'assurer d'une bonne mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Recommandé pour les enfants, le karaté enseigne le respect et la discipline.

Informations

Christian Morin, 514 248-3932

COURS DE DANSE EN LIGNE

Session à compter du 7 septembre à décembre 2011

Horaire

- Avancés de 13 h à 14 h 30
- Débutants de 14 h 30 à 16 h

Les gens peuvent s'inscrire en tout temps pendant la session.

Endroit

Salle communautaire de l'hôtel de ville

Coût

6 \$ par cours

Informations

Carmen Lafantaisie, 450 227-2510

VITA-FORME SANTÉ

Mise en forme et mieux-être avec Lyne Picard
Offert aux personnes de 60 ans et... mieux !

Horaire

- Mardi (20 septembre au 6 décembre 2011)
- 9 h 30 à 10 h 30

Durée

- 1 heure (cours régulier)
- 1 h 15 minutes : cours avec volet dégustation santé (une fois par mois)

Coût

- Résident : 55 \$
- Non-résident : 68 \$

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale.

Endroit

Salle polyvalente de la Gare de Piedmont

Description

Animé par une éducatrice physique. Ce programme de mise en forme cardiovasculaire modéré, sans saut est adapté spécifiquement aux capacités des personnes de 60 ans et plus et accompagné d'exercices de renforcement ayant pour effet de donner du tonus aux muscles tout en améliorant la posture. Les séances sont ponctuées de mouvements d'étirements qui servent à accroître la souplesse et éviter les chutes et les blessures. Les cours se terminent par des exercices respiratoires et de relaxation afin de mieux gérer le stress. Dans une approche de santé globale et de mieux-être; une capsule-santé sera présentée à chaque semaine et, une fois par mois, il y aura une dégustation de recettes et produits santé.

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire **aux activités offertes dans cette entente, sans aucune tarification non-résident.**

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Activités offertes dans l'entente

■ Adultes

Alimentation énergisante : Sainte-Anne-des-Lacs
Aquarelle : Sainte-Anne-des-Lacs
Ballet (adoslescents-adultes) : Morin-Heights
Bridge (cours) : Saint-Sauveur
Chant chorale : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse afro-jazz : Saint-Sauveur
Danse écossaise : Morin-Heights
Espagnol : Sainte-Adèle
Gymnastique douce : Piedmont
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Peinture acrylique : Saint-Adolphe-d'Howard
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Sauveur
Pilates : Piedmont
Photo : Saint-Adolphe-d'Howard et Sainte-Anne-des-Lacs
Tam-tam africain : Saint-Sauveur

Yoga Souplesse : Sainte-Adèle
Taï-Chi chuan : Saint-Sauveur
Zumba gold : Saint-Adolphe-d'Howard
Vins (cours sur les) : Saint-Adolphe-d'Howard

■ Enfants

Arts plastiques : Piedmont
Ballet : Morin-Heights
Chant, théâtre et impro : Sainte-Adèle
Cheerleading : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse créative : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Gardiens avertis : Morin-Heights (cours bilingue), Sainte-Adèle et Saint-Sauveur
Judo : Saint-Sauveur
Zumba tonique : Saint-Adolphe-d'Howard

■ Parent-enfant

Psychomotricité : Saint-Adolphe-d'Howard

Pour information

Municipalité de Morin-Heights :

450 226-3232, poste 111 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223 | municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :

819 327-2626 | stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :

450 224-2675, poste 25 | sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle : 450 229-9605, poste 244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 420 | www.ville.saint-sauveur.qc.ca



Université du troisième âge

Voici la programmation complète des cours offerts par l'Antenne de l'Université du troisième âge des Laurentides pour l'automne 2011.

L'ITALIE MUSICALE

Mardis – 20 septembre au 15 novembre 2011 de 13 h 30 à 16 h (relâche le 8 novembre)

Endroit	Durée	Droit de scolarité
St. Francis of the Birds 94, rue Saint-Denis, St-Sauveur	20 heures	100 \$, inscription / 25 à 50 pers. max.

COMMENT ANALYSER UNE ŒUVRE D'ART

Judis – 22 septembre au 10 novembre 2011 de 13 h 30 à 16 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Théâtre du Marais 1201, 10 ^e avenue, Val-Morin	20 heures	100 \$, inscription / 20 à 75 pers. max.

LA LOI ET LA VIE DE TOUS LES JOURS CHEZ LES AÎNÉS

Vendredis – 30 septembre au 21 octobre 2011 de 9 h 30 à 12 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
St. Francis of the Birds 94, rue Saint-Denis, St-Sauveur	10 heures	50 \$, inscription / 25 à 50 pers. max.

CONFÉRENCE : L'ART DE VIEILLIR

(LES NOUVEAUX VISAGES DU VIEILLISSEMENT / SAVOIR VIEILLIR)

Lundis – 26 septembre et 3 octobre 2011 de 13 h 30 à 16 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Le Quartier 50+ (carte de membre obligatoire) 425, boul. Jean-Baptiste-Rolland est, St-Jérôme	5 heures	25 \$, inscription / 25 à 50 pers. max.

CONFÉRENCE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CLIMATISER LA TERRE)

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE « JE RÉCOLTE À TOUT VENT »

Mercredis – 21 et 28 septembre 2011 de 13 h 30 à 16 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Manoir Philippe Alexandre 889, boul. Grignon, St-Jérôme	5 heures	25 \$, inscription / 25 à 50 pers. max.

CONFÉRENCE : PLANÈTE TERRE

LES COLÈRES DE LA TERRE : TREMBLEMENTS DE TERRE, VOLCANS ET TSUNAMI

Mercredis – 5 et 12 octobre 2011 de 13 h 30 à 16 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Manoir Philippe Alexandre 889, boul. Grignon, St-Jérôme	5 heures	25 \$, inscription / 25 à 50 pers. max.

ATELIER DE LANGUE – ESPAGNOL DÉBUTANT II

Lundis – 19 septembre au 28 novembre 2011 de 13 h 30 à 16 h (relâche le 11 octobre 2011)

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Le Jardin sous la nef (sous-sol de l'église) 166, rue Lesage, Ste-Adèle	25 heures	125 \$, inscription / 20 à 25 pers. max.

ATELIER DE LANGUE – ESPAGNOL DÉBUTANT I

Mardis – 20 septembre au 22 novembre 2011 de 13 h 30 à 16 h

Endroit	Durée	Droit de scolarité
Le Jardin sous la nef (sous-sol de l'église) 166, rue Lesage, Ste-Adèle	25 heures	125 \$, inscription / 20 à 25 pers. max.

Séance d'inscription et d'information

Présentation des personnes-ressources sur place et inscription pour les personnes intéressées.

Quand? Jeudi 8 septembre 2011

Heure? 13 h 30 à 16 h

Où? Chalets des patineurs au 30, rue Viviane à Saint-Sauveur (derrière le chalet Pauline-Vanier).

Pour de plus amples renseignements

Gisèle Couture-Leblanc 450 438-8868

Serge Meunier 450 227-6727

Lorraine Clément 819 322-1262

Micheline Pichette 450 432-4343

Communiquer avec ces personnes entre 9 h et 17 h.

Internet : www.usherbrooke.ca/uta
(sous la rubrique programmes – Laurentides)

Bibliothèque municipale

Pour la bibliothèque municipale, veuillez composer le 450 227-2669, poste 425.
bibliotheque@ville.saint-sauveur.qc.ca | Chalet Pauline-Vanier, 33, rue de l'Église, Saint-Sauveur

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche : 10 h à 14 h

Lundi : Fermé

Mardi : 10 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 15 h à 20 h 30

Jeudi : 10 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 15 h à 20 h 30

Samedi : 10 h à 14 h

ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

Gratuit pour les résidents

Non-résident (adulte) : 150 \$

Non-résident (13 ans et -) : 125 \$

LE CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le Club des Aventuriers du livre s'adresse aux jeunes de 6 à 12 ans qui aiment les livres passionnants. Cette année, le thème du club est « Un drôle d'été ». Inscrivez-vous au Club dès le 27 septembre 2011 à la bibliothèque. Chaque aventurier recevra sa carte de membre et une **petite trousse surprise**. Après chacun des livres lus, il recevra un coupon pour le tirage qui aura lieu à la mi-décembre 2011.

Bibliothèque municipale (suite)

DON DE LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque reçoit avec plaisir des dons de livres, romans ou documentaires, en français ou en anglais, pour adultes ou enfants.

La date de parution ne doit pas excéder 10 ans. Nous vous invitons à téléphoner à la bibliothèque avant de vous présenter, afin de vérifier si nous acceptons vos livres.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres de votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et votre bébé recevra gratuitement un **ensemble-cadeau** comprenant un livre, des choix de lecture et le « Magazine Enfants Québec » pour papa et maman.

HEURE DU CONTE

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 6 ans (réservation obligatoire : 450 227-2669, poste 425)

Dates : 26 sept., 31 oct. et 28 nov. 2011

Heures : 9 h 15 ou 10 h 30 (à la bibliothèque)

RENCONTRE D'AUTEUR

La bibliothèque de Saint-Sauveur vous invite à une rencontre avec l'écrivaine et journaliste Lucie Pagé, le **vendredi 14 octobre à 13 h** dans la Grande salle du Chalet Pauline-Vanier. Madame Pagé a produit, réalisé et écrit plus de mille documentaires, articles ou reportages sur son pays d'adoption, l'Afrique du Sud. Elle a travaillé à des émissions à Radio-Canada et Télé-Québec. En 2001, elle publie sa biographie « Mon Afrique », et en 2006, la suite intitulée « Notre Afrique ». Elle a écrit deux romans : « Éva », publié en 2005, est un roman d'amour historique qui se passe en Afrique du Sud et son tout dernier roman : « Encore un pont à traverser », publié en 2010, une grande saga dans un lieu inventé avec des thèmes bien réels. L'entrée est libre. Informations : 450 227-2669, poste 425.

ACCÈS SANS FIL AU RÉSEAU INTERNET

Avec le nouvel accès sans fil, il vous sera maintenant possible de naviguer sur Internet avec votre portable à la bibliothèque. Votre ordinateur doit être doté d'une carte sans fil Wi-Fi compatible avec les réseaux 802.11n, 802.11a, 802.11b ou 802.11g (intégrée ou non à votre portable). Il doit également répondre aux normes de sécurité WPA2-AES.

Votre ordinateur doit être configuré pour reconnaître automatiquement les réseaux sans fil disponibles. Le mot de passe sera disponible à la bibliothèque. L'accès à Internet par le réseau sans fil est un libre service et la bibliothèque n'est pas responsable de la sécurité et de la configuration de vos équipements. Le personnel de la bibliothèque n'a pas la responsabilité de fournir un support technique pour l'utilisation de l'accès sans fil.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU 15 AU 22 OCTOBRE

AMNISTIE : Du 15 au 22 octobre 2011, pour souligner la semaine des bibliothèques publiques du Québec, une amnistie générale pour tous les retards de livres et soldes dus sera accordée à tous les abonnés qui se présenteront à la bibliothèque.

INTERNET : Tous les membres du CACI pourront naviguer gratuitement sur Internet du 15 au 22 octobre 2011 aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

VENTE DE LIVRES : Une vente de livres usagés et anciens aura lieu aux heures d'ouverture de la bibliothèque du 14 au 23 octobre 2011.

CACI

Devenez membre et joignez-vous au Centre d'accès communautaire informatique Saint-Sauveur (CACI). Vous pourrez profiter des services offerts : conférences, cours, réductions tarifaires pour l'utilisation des ordinateurs, etc. **Information :** 450 227-2669, poste 425 ou www.caci.saint-sauveur.qc.ca.

COÛT ANNUEL

Résident : 5 \$

Non-résident : 25 \$

LOCATION D'ORDINATEUR

Membre : 1 \$/heure

Non-membre : 3 \$/heure

CONFÉRENCES

Rencontres, discussions, échanges libres et conseils pratiques sur différents sujets. Les dates des ateliers pour l'automne 2011 sont à confirmer. Nous vous invitons à consulter le site Internet du CACI pour les détails. Entrée libre pour les membres.

SPÉCIAL ÉTUDIANT

J'effectue mes recherches à l'aide de l'ordinateur tous les samedis entre 10 h et 14 h. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour cette activité. **Coût :** 1 \$/heure

COURS OFFERTS AUX MEMBRES

Inscription à la bibliothèque de Saint-Sauveur durant les heures d'ouverture dès la réception du Sauveurois. Pour plus d'information, téléphonez au **450 227-2669, poste 425**.

COURS	PROFESSEUR	HORAIRE	DURÉE	NBRE COURS	COÛT
Windows/débutant (XP et Vista)	Louise Leblanc	Mercredi 9 h – 11 h	21-09 au 19-10	5	105 \$
Transfert et gestion de photos	Louise Leblanc	Mercredi 11 h 30 – 13 h 30	21-09 et 28-09	2	42 \$
Windows/débutant (XP et Vista)	Marie-Josée Choquette	Vendredi 9 h – 11 h	23-09 au 21-10	5	105 \$
Transfert et gestion de photos	Marie-Josée Choquette	Vendredi 11 h – 13 h	23-09 et 30-09	2	42 \$
Internet/débutant*	Marie-Josée Choquette	Vendredi 9 h – 11 h	11-11 au 09-12	5	105 \$
Transfert et gestion de photos	Marie-Josée Choquette	Vendredi 11 h – 13 h	11-11 et 18-11	2	42 \$

* Préalable : avoir déjà fait le cours Windows / débutant (XP ou Vista)

HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale, Piedmont QC JoR 1K0

☎ 450 227-1888 ■ info@municipalite.piedmont.qc.ca

GARAGE MUNICIPAL

568, boul. des Laurentides, Piedmont QC JoR 1K0

☎ 450 227-3983

HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.municipalite.piedmont.qc.ca

CLÉMENT CARDIN, maire de Piedmont

☎ 450 227-1888, poste 231 ■ cabinetdumaire@municipalite.piedmont.qc.ca

GILBERT AUBIN, directeur général

☎ 450 227-1888, poste 226 ■ gilbert.aubin@municipalite.piedmont.qc.ca

DANIELLE DRAPEAU, secrétaire administrative et greffe

☎ 450 227-1888, poste 228 ■ greffe@municipalite.piedmont.qc.ca

SERGE GAUVREAU, directeur des Travaux publics

☎ 450 227-3983 ■ travaux.publics@municipalite.piedmont.qc.ca

YOHANN DASYLVA, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement

☎ 450 227-1888, poste 227 ■ urbanisme@municipalite.piedmont.qc.ca

NATHALIE GUESTHIER, service de la taxation

☎ 450 227-1888, poste 222 ■ taxation@municipalite.piedmont.qc.ca

PATRICK CHARBONNEAU, inspecteur en bâtiment

☎ 450 227-1888, poste 232 ■ inspecteur@municipalite.piedmont.qc.ca

ÉDITH PROULX, directrice des Loisirs

☎ 450 227-1888, poste 223 ■ loisirs@municipalite.piedmont.qc.ca

SYLVIE DUPUIS, directrice des Finances

☎ 450 227-1888, poste 224 ■ finances@municipalite.piedmont.qc.ca

LISE FOURNELLE, perception et accueil

☎ 450 227-1888, poste 221 ■ info@municipalite.piedmont.qc.ca

LE Piémontais

RÉDACTION ET COORDINATION : Municipalité de Piedmont

CONSEILLÈRE : Claudette Laflamme



Une réalisation de :

